

PROCES- VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

@MI24

EURL au capital de 1500€

Dont le siège social de situe : 6 Chemin des Prés, 24650 Chancelade

Enregistré au RCS de Périgueux sous le numéro 815296611

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de @MI24 en date du 30/06/2025

Je soussigné Rocheteau Alain, agissant en qualité de gérant et seul associé de @MI24, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

L'affectation du résultat de l'exercice

– Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

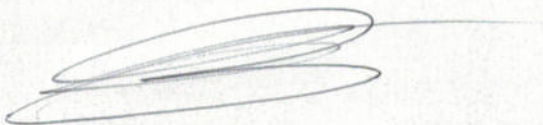
– Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 12914 (douze mille neuf cent quatorze euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- Réserve légale 5% soit 645€
- Affecté à l'associé unique 12269 € (IR)

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à Chancelade le 30/06/2025



BILAN SYNTHETIQUE

AMI24 - 2024

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Solde N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :						Capitaux propres		
Immobilitisations incorporelles						Capital		
- Fonds commercial						Ecart de réévaluation		
- Autres						Réserves :		
Immobilitisations corporelles						- Réserve légale		
Immobilitisations financières						- Réserves réglementées		
TOTAL I						- Autres		
Actif circulant :						Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)						Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 914	
Marchandises						Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes						Provisions réglementées		
						TOTAL I	12 914	
Créances :						Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	10 196		10 196			Dettes		
Autres	8 821		8 821			Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement						Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	34 334		34 334			Fournisseurs et comptes rattachés	23 472	
Caisse						Autres	16 964	
TOTAL II	53 350		53 350			TOTAL III	40 435	
Charges constatées d'avance (III)						Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	53 350		53 350			TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	53 350	

certifié conforme à l'original